



Commune
de Montreux-Vieux

COMMUNICATIONS MUNICIPALES



**** TRIMESTRIEL SEPTEMBRE 2020 ****

❖ MOT DU MAIRE

Je vous adresse ce petit mot pour vous assurer que notre Conseil Municipal travaille sur plusieurs thèmes importants pour notre commune.

Le premier consiste à la remise en conformité de notre station de pompage d'eau et du château d'eau qui ont besoin d'un profond lifting.

Le deuxième est la sécurisation des abords de notre école, car il y a trop de risques avec la nouvelle organisation suite à la mise en place du RPI « Regroupement Pédagogique Intercommunal », ainsi que des entrées du village. Cependant, vous devez comprendre que cela prend du temps car beaucoup de problèmes administratifs sont à régler.

Le troisième concerne les dépenses énergétiques de nos rues où nous pouvons faire des économies car nous constatons une disparité de consommation.

Nous voulons aussi dire que certains propos envers le conseil municipal sont malvenus car cette équipe n'a qu'une ambition : celle d'être au service de notre commune.

Cependant, en cette période difficile pour nous tous, je tiens à vous encourager à prendre soin de vous et de vos proches. Le conseil et moi-même restons à votre écoute.

❖ RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

L'été bien ensoleillé nous a permis, comme les années précédentes, d'organiser le concours des maisons fleuries en date du 16 août 2020.

Un jury de professionnels extérieur à la commune a fait le tour de notre village.

Les critères de ces professionnels ont été :

- L'aspect global par l'œil du photographe
- L'aspect technique par le paysagiste
- La vue des fleurs et créations par la fleuriste

Le Jury est composé de :

- Mme Valérie PISARCZYK, Fleuriste
- Mr Thomas FREY, Maître Photographe
- Mr Thomas RETOURNARD, Technicien Paysagiste

Le Jury a attribué les prix à :



1^{er} Prix :

Mr et Mme CUENIN Daniel



2^{ème} Prix :

Mr et Mme DE PAULI Nérino



3^{ème} Prix :

Mr et Mme SIMON Jacques



3^{ème} Prix ex-aequo :

Mr et Mme NOTTER François

Pour la prochaine édition, nous réfléchissons à intégrer plusieurs catégories.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet officiel de la Mairie : www.montreux-vieux.fr, vous y trouverez un descriptif du jury.

Un grand merci à vous, chers habitants, qui grâce à vos fleurissements, contribuez à l'embellissement et la mise en valeur de notre beau village.

❖ SALLE DES FÊTES

Nous allons ré-ouvrir la salle des fêtes afin que les Associations puissent à nouveau reprendre leurs activités sportives. Nous demandons que les règles de sécurité soient respectées et qu'il n'y ait pas plus de 30 personnes dans la salle pour l'instant.

• **11 Novembre**

L'organisation de la cérémonie commémorative du 11 novembre sera soumise aux mesures gouvernementales en vigueur.

De plus amples informations vous seront communiquées sur le site officiel de la commune. (www.montreux-vieux.fr)

❖ TRAVAUX ET ACHATS RÉALISÉS

- Tous les luminaires de l'école ont été remplacés par des LED pour le confort visuel des enfants, et des stores extérieurs (brise soleil), au nombre de 13 ont été installés, pour un confort thermique et une meilleure utilisation des tableaux interactifs. Les travaux électriques nécessaires à ces améliorations ont été réalisés par nos ouvriers communaux.
- La Directrice de l'école, Mme DARCO, a été dotée d'un nouvel ordinateur portable.
- Le rez-de-chaussée de l'école appartenant à la commune a été sécurisé au niveau des fenêtres.
- Afin d'améliorer les conditions de travail de nos ouvriers communaux, nous avons acquis une citerne à eau mobile et motorisée pour l'arrosage du village.

❖ EAU

Comme indiqué lors de la communication municipale de Juin 2020, nous sommes en train d'établir la liste détaillée des travaux qui permettront de traiter les dégradations liées à la vétusté de la cuve du château d'eau. Ils répondront ainsi aux préconisations du dernier rapport de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Ces travaux absolument nécessaires porteront en priorité sur la réfection complète de l'étanchéité de la cuve du château d'eau. En complément, compte tenu de la fragilité constatée de certaines parties du réseau, des éléments constituant le pompage seront remplacés en intégrant des éléments de sécurité afin d'éviter les surpressions dans les tuyauteries. D'autres adaptations seront prévues ultérieurement afin de permettre une meilleure maîtrise de la qualité de l'eau.

Afin que la distribution ne soit pas perturbée pendant la durée des travaux prévus au printemps 2021, nous évaluons déjà des solutions et des moyens pour assurer le débit nécessaire et répondre aux potentielles situations d'urgence qui pourraient survenir. Sur ce point, nous envisageons des solutions d'interconnexion avec d'autres réseaux.

Enfin, l'achat d'une pompe de rechange est envisagé pour permettre, en cas de panne, d'assurer journallement le volume de pompage qui peut atteindre 220m³/jour pendant la période estivale.

Assurer la distribution d'une eau de qualité pour les habitants de Montreux-Vieux est une priorité pour l'équipe municipale, nous ne manquerons donc pas de vous informer régulièrement sur la durée et le contenu des travaux dans nos prochaines éditions.

❖ SÉCURITÉ

- La commission SÉCURITÉ a lancé une réflexion en concertation avec le Département ainsi que différents bureaux d'études concernant la sécurisation des entrées du village.
- La circulation des bus scolaires a été établie de manière à assurer une meilleure fluidité de circulation aux heures de sortie d'école.
Nous demandons aux parents d'utiliser le parking de la gare pour une meilleure sécurité.

❖ ÉCOLOGIE

Dans la démarche écologique et de manière à encourager l'utilisation du vélo, un range-vélo a été installé à la Mairie, ainsi qu'un cendrier. N'hésitez pas à les utiliser !!!

- Dispositif citoyen MONTREUX-VIEUX « Réduisons nos Déchets »
De nouveaux logos sont en cours de réalisation.
Pour ceux qui le souhaitent des autocollants STOP PUB seront disponibles en Mairie.

❖ INCIVILITÉS

- Plusieurs plaintes ont été recensées en Mairie concernant des chiens non tenus en laisse et des nuisances sonores (aboiements)
Nous demandons aux propriétaires de chiens de se conformer à la réglementation en vigueur et de tenir vos animaux en laisse lors de vos déplacements.

- **Déchets verts**

La Communauté de Communes a été sollicitée pour aménager le chemin d'accès aux déchets verts. **Cet endroit n'est pas une décharge** (tout dépôt d'autre nature, tel qu'électroménager, gravats, télé, etc...) **est strictement interdit.**



Actuellement ce sont les ouvriers communaux qui ramassent ces déchets au détriment de leur propre travail.

N'hésitez pas à consulter le calendrier annuel de la Communauté de Communes.

(<https://www.sudalsace-largue.fr/ged/om/calendrier/calendrier-om-montreux-vieux.pdf>)

- A la demande de l'Association Montreux-Sports, il est demandé de ne pas laisser de déchets et autres détritiques aux abords du terrain de football.
Merci de ne pas manipuler ni déplacer les buts de foot situés sur le terrain d'entraînement.

❖ OPÉRATION BRIOCHES

Notre commune a participé à l'opération brioches le Samedi 10 septembre au profit de l'ADAPEI Papillons Blancs de DANNEMARIE, malheureusement toutes les rues n'ont pu être servies par manque de bénévoles.

La recette de notre commune a été de 622 euros.

Nous vous remercions ainsi que les bénévoles pour votre implication et votre participation.

❖ POINTS DIVERS

- **École**

Nous vous rappelons que l'école est maintenant regroupée avec celle de Chavannes-sur-l'Étang en un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

La rentrée au sein de ce RPI s'est bien passée.

- Nous avons recruté 4 emplois saisonniers de juillet à septembre.
- Suite aux derniers cambriolages dans notre commune, nous vous recommandons d'être vigilants (fermeture portes et garages)
- Nous vous informons que les battues de chasses se dérouleront :
 - **le 10/10 et le 24/10**
 - **le 7/11 et le 21/11**
 - **le 5/12, 19/12 et le 26/12**
 - **le 9/01/2021 et le 23/01/2021**

❖ RAPPEL

Le site officiel de notre village <http://www.montreux-vieux.fr/> est la **seule référence** concernant les informations légales.

N'hésitez pas à le consulter.

Vous pouvez contacter la Mairie au 03.89.25.20.87.

L'équipe municipale.